



Conseil communal de la Ville de Pully
Le bureau

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 25 juin 2025

sous la Présidence de Monsieur Frédéric BRÜNDLER, Président

Préavis 15-2025 Collège Arnold Reymond

Assainissement énergétique et extensions des bâtiments
Demande d'un crédit d'études de CHF 7'250'000.00

Le Conseil communal de Pully,

vu le préavis municipal N° 15-2025 du 7 mai 2025,
vu le rapport de la Commission désignée à cet effet,
vu le préavis de la Commission des finances,

décide

1. d'allouer à la Municipalité un crédit de CHF 7'250'000.00 TTC, destiné à financer la poursuite des études en vue de l'assainissement énergétique, de la mise en conformité et extensions des bâtiments du Collège Arnold Reymond, dont le montant à prélever tout ou en partie sur les disponibilités de la bourse communale ;
2. d'autoriser la Municipalité à recourir, si nécessaire, à l'emprunt pour le solde à souscrire, aux meilleures conditions du marché ;
3. d'autoriser la Municipalité à amortir cette dépense par annuité égales sur 5 ans.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

Le président

Frédéric BRÜNDLER



La secrétaire

Francine MEDANA

Pully, le 25 juin 2025